

Les plongeurs du nord-Cotentin comptent les zostères

Dit comme ça on pourrait se demander à quoi on joue, la réalité est plus simple : nous avons participé au suivi de l'herbier de l'anse du Vicq.

Cet herbier est situé dans la zone du site Natura 2000 des "Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire". A priori, c'est aussi l'herbier le plus à l'Est de Normandie. Nous sommes régulièrement invités aux réunions de suivi des sites, lors de la dernière réunion en décembre nous avons été sollicités par les représentantes de l'office Français de la biodiversité (OFB).

Le besoin est de suivre l'état général de cet herbier sur la durée.

Si nous sommes habitués aux plongées Bio, là on entre dans un monde plus scientifique et rigoureux. Avant de plonger, une formation avec répétition est nécessaire. Elle a eu lieu le samedi après-midi en salle puis sur la pelouse pour une répétition générale.

Le dimanche les conditions sont moyennes, le vent d'ouest et un léger courant nous gênent pour poser les 3 bouées et tirer les lignes (transects) de 25 mètres. Cette étape passée, il est plus simple de poser le quadrat de 0.1 m² et de faire le comptage et les mesures. L'opération n'a pas manqué d'attiser la curiosité d'un des trois phoques gris qui ont leurs habitudes dans cette baie.

Les résultats sont enregistrés par l'OFB dans le cadre du projet marine habitat (Marha). Il s'agit d'une première nationale après le lancement de la démarche en ria d'Ethel.

Pour encourager d'autres actions similaires, la formation et les mesures ont été filmées en vue de faire une vidéo promotionnelle.

S'agissant d'une opération de suivi, elle sera renouvelée tous les ans.

Patrice CADIOU

